



Association québécoise des technologies
Quebec Technology Association

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L’AQT lance le programme 1-2-3 GO! en soutien aux jeunes entreprises technologiques

MONTRÉAL, le 22 septembre 2009 – L’Association québécoise des technologies a lancé hier soir son programme **1-2-3 GO!** en soutien aux jeunes entreprises spécialisées en technologies de l’information et des communications (TIC). Les 300 personnes réunies lors de son cocktail annuel au Club Saint-James ont salué cette initiative unique dans l’industrie des TIC au Québec.

Fondée il y a près de 20 ans, l’AQT regroupe des centaines d’entrepreneurs ayant fondé des sociétés de TIC et leurs équipes de direction. Son nouveau programme **1-2-3- GO!** s’adresse aux jeunes entreprises spécialisées en TIC ayant au maximum trois ans d’existence et trois employés.

Dès 2009, elle offre une adhésion annuelle gratuite à l’AQT aux 33 premières *start-up* répondant à ces critères, soit un investissement de départ de 340 \$ par entreprise. Elle propose également aux entreprises membres répondant aux deux critères d’éligibilité au programme : des rabais allant jusqu’à 72% du coût d’inscription à ses activités de perfectionnement et de réseautage ainsi qu’un accompagnement ciblé (coaching, rencontres, formation).

François Perron, PDG de Solutions Cydone, jeune entreprise nouvellement membre de l’AQT, a applaudi la création du programme. « En quelques mois, l’AQT a déjà joué un rôle important pour moi. Ses conseils m’ont permis de me diriger vers les bonnes ressources. J’ai été mis en contact avec des gens qui ont beaucoup plus de vécu que moi à titre d’entrepreneurs et je bénéficie actuellement du service de coaching. J’ai la conviction d’avoir sauvé beaucoup de temps. »

« Avec ce programme, collectivement, les dirigeants expérimentés d’entreprises de TIC partagent leurs bons coups et leurs cicatrices avec leurs jeunes pairs, qui profitent d’un coup de pouce très concret et évitent des improvisations parfois coûteuses », a souligné à son tour Luc Filiatreault, président du conseil d’administration de l’AQT.

Les entrepreneurs intéressés par ce programme peuvent communiquer avec Marianne Langlois-Paquette au 514 874-2667, poste 106 ou mariannelp@agt.ca.

À propos de l’Association québécoise des technologies (AQT) www.agt.ca

Organisation sans but lucratif autofinancée par ses membres, l’AQT représente les sociétés de technologies de l’information et des communications et regroupe leurs dirigeants. Sa mission consiste à les appuyer dans l’atteinte de leurs objectifs de croissance et de leur faciliter l’accès aux meilleures pratiques d’affaires. Elle compte plus de 400 membres et membres par affiliation.

– 30 –

Information :

Association québécoise des technologies
Jean Gandelin, Coordonnateur, communications et événements
(514) 874-2667 poste 104 ou jean@agt.ca